

**PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du 08 octobre 2010  
de l'Association Interprofessionnelle de Périnatalité de Basse Normandie  
(A P B N)**

L'an deux mille dix, le huit octobre, à 17 heures, les adhérents de l'association se sont réunis dans l'amphi 201 de la Faculté de Médecine du CHU de Caen, avenue de la Côte de Nacre – 14033 CAEN Cedex 9, sur convocation en date du 06 septembre 2010.

**Etaient présents :**

Cf. pièce jointe

**Etaient absents excusés :**

Cf. pièce jointe

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Présentation de l'équipe du réseau
- 2 - Rappel de l'historique du réseau
- 3 - Présentation des 3 principaux objectifs fixés avec les instances
  - Dossier Médical Partagé
  - Suivi des nouveau-nés à risque
  - Entretien prénatal
- 4 - Présentation du budget
- 5 - Présentation des textes juridiques de l'association et approbation
- 6 - Modalités de vote du CA et clôture des candidatures
- 7 - Vote
- 8 - Proclamation des résultats

Discours d'ouverture de l'Assemblée Générale fait par le président actuel de l'Association, le professeur Michel DREYFUS.

**1 - Présentation de l'équipe**

L'équipe du réseau de Périnatalité de Basse Normandie est au complet depuis le 20 septembre dernier. Elle est composée de 6 personnes :

- Mme Annie LETARDIF, sage-femme coordinatrice (versant obstétrical)
- Mme Marie-France BARTOLACCI, puéricultrice coordinatrice (versant néonatal)
- Mme Véronique LEROY, secrétaire du réseau (versant obstétrical)
- Mme Delphine BOSCHER, secrétaire du réseau (versant néonatal)
- M. Pascal THIBON, médecin de santé publique (partie épidémiologie)
- M. Ludovic PRIME, attaché de recherche clinique (partie épidémiologie)

Le réseau est hébergé par le CHU de Caen, à titre gracieux, au niveau 2 du pôle femme-enfant.

## 2 – Rappel de l'historique du réseau

Le Docteur THIBON a présenté un rapide historique du réseau, en précisant qu'à l'origine, il s'agissait d'un réseau inter établissements qui était l'aboutissement d'une volonté commune d'homogénéiser les pratiques, sur l'ensemble de la région bas-normande.

Le réseau inter établissements n'avait aucune entité juridique ni de budget, limitant ainsi son champ d'action notamment vers une organisation coordonnée ville-hôpital. Afin de répondre au plan de périnatalité 2005 – 2007, au volet de périnatalité du SROS III de Basse Normandie ainsi qu'à la circulaire du 30 mars 2006 relative au cahier des charges national des réseaux de santé en périnatalité, l'association interprofessionnelle de périnatalité de basse normandie a été créée le 22 août 2008.

L'enveloppe nationale FIQCS (Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins ) qui nous a été attribuée par l'Agence Régionale de la Santé fin 2009 pour une durée de 3 ans, doit nous permettre de mener à bien les 5 objectifs ci dessous.

## 3 – Présentation des principaux objectifs fixés par les instances

- Dossier régional commun de suivi de grossesse
  - Dossier de suivi de grossesse partagé ayant comme objectifs d'améliorer le suivi ville-hôpital, d'harmoniser les pratiques et de repérer les grossesses à faible risque et à risque...
  - Il est prévu d'organiser des formations de 2h en soirée, sur les consultations du 1<sup>er</sup> trimestre, l'utilisation du dossier par groupe de 10 à 20 participants dans les localités ayant une maternité
  
- Suivi des enfants à risque de handicap
  - Concernera les enfants nés avant 33 SA ou de poids de naissance < 1500g ou ayant un accident ou pathologie grave en période périnatale
  - 9 consultations permettront de suivre, à l'aide de fiches, et d'une formation spécifique le développement de l'enfant jusqu'à l'âge de 7 ans pour repérer précocement des incapacités ou limitations pour diminuer les conséquences et limiter le handicap secondaire.
  - 8 sessions de 2 jours seront proposées aux pédiatres et médecins généralistes de la région (avec rémunération d'une journée pour les libéraux).
  - 1<sup>ère</sup> Session le 26 et 26 novembre 2010 à CAEN. Formation ouverte à 20 personnes. Le pré-programme et les bulletins d'inscriptions seront envoyés prochainement.
  
- Promotion de l'entretien prénatal
  - Elle s'inscrit dans un cadre législatif et doit être proposée à chaque future mère.
  - Mise à disposition des professionnels et maternités de plaquettes et d'affiches
  - 5 sessions de formations initiales de 3 jours seront proposées ainsi que 9 sessions de formation de consolidation de 1 jour ( avec rémunération des libéraux sur la totalité des jours)

- Formations, protocoles communs, EPP (séminaires, EPU rémunérés sur les thèmes : suivi de grossesse, développement neurologique du nouveau-né,...)  
En cours
- Information, communication
  - o Réalisations de plaquettes
  - o Réunion d'information auprès des équipes de néonatalogie et de maternités. (CHU de CAEN, CH AVRANCHES, CH CHERBOURG, etc...)

#### 4 - Présentation du budget

L'enveloppe FIQCS attribuée est d'un montant global de 711 265.99 € pour une durée de 3 ans (jusque fin 2012). Ce budget est non pérenne et ne sera reconduit qu'en fonction des résultats obtenus.

Un premier bilan financier, établi par la trésorière du bureau provisoire, a été présenté à l'assemblée qui n'a fait aucune remarque.

#### 5 - Présentation des textes juridiques de l'association (consultables sur le site [www.perinabn.org](http://www.perinabn.org))

La convention constitutive et la charte de l'association n'ont pas fait l'objet de commentaire particulier.

En revanche, la présentation des statuts a soulevé quelques remarques :

- Certains participants ont émis le souhait de voter par collège (privé/public). L'ensemble des adhérents a souhaité trancher par un vote à main levée. La majorité s'est prononcée en faveur d'un vote collégial, tel qu'il était prévu dans les statuts.
- Le Docteur LACROIX-BARBERY a demandé à ce que les associations et/ou réseaux de proximité soient membres de droit au sein de notre association. Un vote à main levée a été effectué afin de valider cette demande. Cette proposition n'a pas été retenue par l'Assemblée.

#### 6 - Modalités de vote du CA et clôture des candidatures

Les modalités de vote ont été réexpliquées à l'ensemble des participants. La clôture des candidatures a été annoncée. Plusieurs professionnels se sont inscrits in extremis sur les listes. Chaque adhérent pouvait voter pour l'ensemble des candidats dont les noms étaient affichés sur écran.

#### 7 - Vote

74 participants dont 73 votants.

8 – Proclamation des résultats

10 représentants des établissements privés et/ou du secteur libéral	10 représentants des établissements publics, universitaires ou médicosociaux
	<p><b>2 Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers</b> dans les spécialités Gynécologie-Obstétrique et Pédiatrie-Néonatalogie</p> <p>Pr DREYFUS 56 Pr GUILLOIS 56</p>
<p><b>2 gynécologues obstétriciens</b></p> <p>Dr COUDRAY 64 Dr DURIN 63</p>	<p><b>2 gynécologues obstétriciens</b></p> <p>Dr ANDRE 29 Dr BALOUET 37 Dr MERCIER Pierre Yves 27 Dr NDAYIZAMBA 7 Dr ZERGER 14</p>
<p><b>2 pédiatres</b></p> <p>Dr BRINTET 42 Dr CHABERT 20 Dr LACROIX BARBERY 38</p>	<p><b>2 pédiatres</b></p> <p>Dr LARCHET Michel 21 Dr MERCIER Anne 40 Dr ROTH 49</p>
<p><b>2 médecins libéraux non affiliés à un établissement</b> (dont au moins 1 médecin généraliste)</p> <p>Dr LEMONNIER 14 Dr LERAT 44 Dr MARGUERITTE-VALENTIN 33 Dr GUIGUES 24</p>	
<p><b>1 anesthésiste</b></p> <p>Dr RIEGLER 56</p>	<p><b>1 anesthésiste</b></p> <p>Dr MAYAUD 45 Dr HALLOUCHE 10</p>
<p><b>1 puéricultrice</b></p> <p>Mme BONNET 50</p>	<p><b>1 puéricultrice</b></p> <p>Mme VAUFLEURY 36</p>
<p><b>2 sages-femmes</b> (1 sage-femme d'établissement privé et 1 sage-femme libérale)</p> <p>Mme FETILLE Nadine (libérale) 55 Mme JARDIN (Ets Privé) 60</p>	<p><b>2 sages-femmes</b> dont 1 de PMI</p> <p>Mme BAYARD (PMI) 46 Mme RIOU (Ets public) 47</p>

Les membres du Conseil d'Administration n'étant plus en nombre après la proclamation des résultats, il a été décidé le report de la réunion du CA initialement prévue.

Cette réunion doit être prévue prochainement avec comme ordre du jour, entre autre, l'élection du bureau.

Fin de séance à 20h 30

Professeur Michel DREYFUS  
Président de l'APBN

Professeur Bernard GUILLOIS  
Vice Président de l'APBN